



PHILIPPINES

DONNEES GENERALES

Superficie : 343 448 km², archipel de 7 107 îles et îlots

Capitale : Manille

Monnaie : Peso philippin (PHP), 1 EUR = 52 PHP (Juillet 2016)

Langues : officielles le Tagalog et l'Anglais, plus des dialectes locaux



Source : GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-

Population : 102 millions d'habitants (13^{ème} pays le plus peuplé au monde)

Villes principales : Manille, Quezon City, Budta, Davao, Malingao, Cebu City.

L'agglomération de Manille (16 villes) compte à elle seule 12 M d'habitants.

Démographie :

- Taux de croissance démographique : +1,81% (2015) soit le 67^{ème} pays en termes de croissance démographique dans le monde.
- Âge médian : 23,2 ans. 33,7% de la population totale a moins de 15 ans
- Taux de fécondité : 3,09 enfants/femme soit le 53^{ème} pays dans le monde
- Espérance de vie: 68,96 ans
- Taux d'alphabétisation: 97%
- Religions : catholiques (82,9%), musulmans (5%), protestants évangéliques (2,8%), Iglesia ni Kristo (2.3%).

Infrastructures :

Les infrastructures du pays sont assez peu développées et vieillissantes. Elles restent aujourd'hui une priorité et un enjeu du développement économique. De nombreux appels d'offres de partenariats publics-privés sont en cours.

- Routes : 217 000 km dont 25% sont revêtus. Des nouveaux projets d'autoroutes sont en cours.
- Rail : chemins de fer réseau de 897 km, métro 3 lignes dans Manille. Plusieurs projets d'extension de lignes.
- Aviation : 89 aéroports. Des appels d'offres sont en cours pour la construction ou l'agrandissement d'aéroports.
- Electricité : capacité totale 69 GW, 2ème producteur géothermique mondial

DONNEES POLITIQUES

TYPE DE REGIME

République, régime présidentiel.

Pouvoir exécutif exercé par le gouvernement et un Président de la République, à la fois Chef de l'Etat, Chef du gouvernement et Chef des armées (mandat de 6 ans non renouvelable)

Pouvoir législatif partagé entre les deux chambres formant le Parlement : le Sénat (24 membres élus, mandat de 6 ans) et la Chambre des représentants (287 membres élus, mandat de 3 ans)

Pouvoir judiciaire placé sous l'autorité de la Cour suprême de justice (14 juges nommés par le Président).

LES DERNIERES ET PROCHAINES ELECTIONS : présidentielles mai 2016/mai 2022, législatives mai 2016/mai 2019.

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS :

Président : Rodrigo Duterte, (Chef de l'État) depuis le 30 juin 2016.

Vice-président : Maria Leonor Robredo depuis le 30 juin 2016.

Président du Sénat : Franklin Magtunao Drilon depuis juillet 2013.

DONNEES ECONOMIQUES EN 2015

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES PAR PAYS

| Indicateurs | Philippines | France |
|----------------------------|-------------|--------------------------|
| PIB | 292 Mds USD | 2 181,1Mds EUR (nominal) |
| Déficit public en % du PIB | 0,9 % | 3,5 % |
| Dette publique en % du PIB | 44,8 % | 95,7 % |
| PIB par habitant | 2 877 USD | 37 728 USD |
| Taux de croissance | 5,8 % | 1,2 % |
| Taux d'inflation | 1,4 % | 0,0 % |
| Taux de chômage | 6,3 % | 10,8 % |

Source : INSEE pour la France

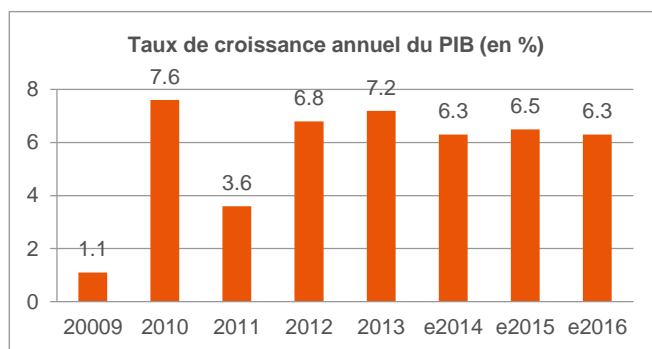
UNE PERFORMANCE ECONOMIQUE RENFORCEE EN 2015

Pays le plus avancé de l'Asie du Sud-Est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Philippines ont depuis connu des périodes d'instabilité politique et sociale ainsi que des problèmes de gouvernance qui ont freiné le développement économique du pays. Avec un PIB de 292,2 Mds USD, les Philippines sont aujourd'hui la 4^{ème} économie d'Asie du Sud-Est et le pays aborde les années à venir avec un réel enjeu d'accélération de son développement.

L'année 2015 a été dans la continuité de 2014 avec une forte progression du PIB de +5,8 % (+6,1% en 2014). La 5^{ème} plus forte croissance de la région derrière le Myanmar, le RDP du Laos, le Cambodge et le Vietnam.

La demande interne reste le moteur essentiel de la croissance philippine grâce en premier lieu à la consommation privée qui représente plus des 2/3 du PIB et qui affiche une progression de +6,2% en 2015. Les Philippines bénéficient d'une population importante (101 M d'habitants), jeune, urbanisée et dont le mode de consommation est très largement occidental. Le pays possède surtout un atout majeur, à savoir les flux de devises renvoyés continuellement au pays par la diaspora de travailleurs philippins émigrés (+/-10% de la population totale du pays et ¼ de sa population active) : ces flux d'un montant de 26,9 Mds USD en 2014, soit près de 10% du PIB du pays, tirent la consommation des ménages localement.

- En 2015, les **exportations** du pays (58,6 Mds USD) ont diminué pour la première fois depuis 2012 (-5,6% comparé à 2014), dû notamment à une demande mondiale en baisse. Les principaux secteurs exportateurs sont les circuits intégrés (17,1 Mds USD), les ordinateurs (6,44 Mds USD), les pièces détachées informatiques (4,37 Mds USD), les semi-conducteurs (3,65 Mds USD), le nickel brut (2,9 Mds USD). Les principaux pays d'exportation sont la Chine (19 Mds USD), le Japon (11,1 Mds USD), les Etats-Unis (9,4 Mds USD), Singapour (5,547 Mds USD) et Hong-Kong (5,01 Mds USD).
- Les **importations** concernent principalement les circuits intégrés (9,7 Mds USD), le pétrole raffiné (6,15 Mds USD), le pétrole brut (5,88 Mds USD), les voitures (2,74 Mds USD) et les avions/hélicoptères (2,52 Mds USD). Les pays d'imports sont la Chine (13,8 Mds USD), la Corée du Sud (7,51 Mds USD), le Japon (7,02 Mds USD), les Etats-Unis (6,65 Mds USD) et Singapour (4,84 Mds USD).
- En termes d'**offre**, l'économie philippine est dominée par le secteur des services qui représente 58,8 % du PIB et 55,5 % des emplois du pays. Les services continuent d'afficher un fort dynamisme avec la poursuite de la croissance des secteurs du commerce, du transport, de la promotion immobilière et des services externalisés de gestion « Business Process Outsourcing » (BPO) avec en tête les centres d'appels (les Philippines ont ravi à l'Inde la 1^{ère} place mondiale de cette industrie en 2011). Le secteur du BPO qui bénéficie aux Philippines d'une main d'œuvre nombreuse, bien formée et anglophone, représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 19 Mds USD en constante progression (1,3 Md USD en 2003 et 15% de croissance visés en 2016). Le secteur agricole reste, quant à lui, important avec 28% des emplois du pays, mais il s'agit essentiellement d'une agriculture de subsistance. Les revenus, 10,3% du PIB, sont eux liés à la production et l'exportation de fruits tropicaux (noix de coco, bananes, ananas, mangues). L'industrie, 16,5% du PIB et 15% des emplois, reste concentrée sur des secteurs à faible valeur ajoutée :



transformation agroalimentaire, assemblage de composants électroniques, textile et habillement. On observe des bonnes performances dans le secteur de construction et plus récemment dans l'industrie lourde avec le développement des chantiers navals.

Les prévisions de croissance économique du pays sont positives sur les prochaines années : +6% par an sur 2016-2018 selon le FMI. Cette croissance restera tirée par la demande intérieure, privée et publique avec une consommation des ménages et des investissements publics et étrangers qui doivent poursuivre leur progression. La faiblesse des investissements et les carences en infrastructures restent des sujets d'inquiétudes.

UNE SITUATION FINANCIERE QUI RESTE SOLIDE

Les fondamentaux macroéconomiques du pays, renforcés ces dernières années, restent solides avec une **inflation maîtrisée, un déficit public peu élevé, une balance des paiements légèrement déficitaire (estimée à 8 Mds USD pour la fin d'année 2015) et des réserves en devises toujours élevées (80,7 Mds USD fin 2015)**. L'administration du Président Aquino a tenu son engagement de réduire les déficits. Les ratios d'endettement se sont également largement améliorés ces dernières années, ce qui a permis aux Philippines d'obtenir de meilleures notations financières au niveau international. En 2014, le pays a obtenu pour la première fois le fameux « *Investment grade* » de la part de l'agence Standard & Poors (avec la note BBB) récompensant les réformes effectuées et la solidité des balances extérieures. L'agence a attribué en 2015 un BBB- avec une appréciation positive.

UN RENFORCEMENT ATTENDU ET NECESSAIRE DES POLITIQUES FISCALE ET ECONOMIQUE

Un axe prioritaire, la lutte contre la corruption. Depuis le début de son mandat en mai 2010, le Président Aquino s'est fixé pour priorité d'initier un changement dans les pratiques fiscales et économiques du pays longtemps gangrené par une corruption massive. Cette lutte contre une opacité de la gestion budgétaire et contre la corruption à tous les niveaux fait partie d'un **volontarisme plus large pour améliorer l'environnement des affaires**. Des progrès ont été enregistrés (remise à plat de contrats publics, mise en œuvre d'actions judiciaires) et doivent être encore pérennisés.

Depuis l'élection de Rodrigo Duterte, le gouvernement promet d'intensifier encore la lutte anti-corruption qui fut un thème central de la campagne électorale avec la sécurité et la lutte contre les inégalités.

Des défis structurels persistants à relever.

- **Poursuite de la mise en place d'une politique fiscale plus efficace :** le faible taux de recettes de l'Etat (13,7% du PIB en 2014) et donc le faible niveau de fonds publics disponibles sont les principaux freins à la mise en œuvre de la politique du gouvernement. L'administration Aquino a tenté en particulier de rendre plus efficace la collecte des impôts avec un objectif de collecte équivalent à 16% du PIB en 2016. Des projets de réformes fiscales ont en outre été lancés : une réforme a été votée fin 2012 et a été mise en application en 2013 dans le domaine des vins et spiritueux et du tabac (« Excise tax »), et d'autres ont été mis en place dans le domaine des dépenses publiques. **Cependant, Duterte prévoit des baisses d'impôts et de taxes** avec un recours plus important à l'emprunt et un déficit cible de 3%, plus important que le gouvernement Aquino qui l'avait ramené à 0,9%. A noter, en mars 2014 la Banque Asiatique de Développement (ADB) et l'Agence Française de Développement (AFD) ont accordé des

prêts de 250 millions et 150 millions de dollars pour soutenir les réformes de décentralisation fiscale et financière des collectivités locales.

- **Avancée impérative dans le développement des infrastructures** : le gouvernement philippin s'est donné pour objectif, dans son plan quinquennal 2011-2016, une croissance de 6%, un rythme qui suppose une forte augmentation de l'investissement en particulier des dépenses d'infrastructures. Le gouvernement a donc annoncé un effort dans les secteurs des transports, de la santé et de l'éducation. Sans capacité de financement public, le développement des infrastructures passe par le renforcement de Partenariats Publics Privés (PPP) dont une partie a déjà été identifiée et planifiée pour la période 2011-2016 avec une mise en œuvre progressive : cf. site web du Centre des PPP aux Philippines <http://ppp.gov.ph/>. L'administration Duterte place le développement des infrastructures au centre de ses priorités, avec un niveau d'investissement dédié de 5% du PIB, et la volonté de développer les PPP.
- **Diversifier l'industrie** : les Philippines ont déjà connu une transformation notable de leur économie au cours de la dernière décennie avec le développement de l'industrie et des services (BPO/centres d'appels). Le pays vise aujourd'hui à développer le secteur du tourisme, ce qui passera par le renforcement de ses infrastructures, mais surtout à diversifier son industrie (industries agro-alimentaires, activités pétrolières et gazières, de sous-traitance à plus forte valeur ajoutée, etc.) grâce à l'intensification des investissements étrangers et avec un fort enjeu de création d'emplois.
- **Lutter contre la pauvreté** : avec 25,8% de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté (en 2014), la lutte contre la pauvreté reste une priorité. L'objectif du gouvernement est de maintenir la stabilité macroéconomique tout en construisant une croissance inclusive qui profitera au plus grand nombre. Cette politique de lutte contre la pauvreté qui porte entre autres sur l'éducation, la santé, l'environnement (accès à l'eau, gestion des catastrophes naturelles, reforestation) est notamment appuyée par la Banque Mondiale via le programme des transferts conditionnels en numéraire (« cash conditional transfers ») visant à aider directement les populations les plus vulnérables : 4,3 M de foyers philippins sont visés en 2014 (contre 3,8 M en 2013). En outre, le gouvernement Duterte souhaite rendre l'impôt plus progressif afin d'alléger la charge fiscale des foyers pauvres.

ACCORDS POLITIQUES, JURIDIQUES ET MULTILATERAUX

- **Les accords multilatéraux des Philippines** : le pays est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 1995, du Fonds monétaire international (FMI) depuis 1945, de la Banque Asiatique de Développement (BAD) depuis 1966 (le siège de la banque est situé à Manille), de l'Association of South East Asian nations (ASEAN) depuis 1967, de l'Asean Free Trade Area (AFTA) depuis 1992, de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) depuis 1989 et du G 20 depuis 2003. A noter que les Philippines, en tant que membre de l'ASEAN, bénéficient des accords de libre-échange passés avec les grands voisins de la zone, Chine, Corée du Sud, Japon, Australie, Nouvelle Zélande et Inde. Par ailleurs on peut faire remarquer que depuis 2015 les droits de douane avec les pays suivants sont levés : Cambodge, Laos, Birmanie et Vietnam.
- **Coopération financière bilatérale de la France**: L'Agence Française de Développement (AFD) a ouvert un bureau à Manille en 2010 avec pour principale mission de soutenir le gouvernement philippin dans ses efforts de promotion d'une croissance durable et solidaire (le mandat de l'AFD aux Philippines est dénommé « croissance verte et solidaire »). En 2013, l'AFD a prêté 150 millions d'euros dans le cadre d'une assistance technique dénommée « Green and Sustainable Urban Planning (G-SUP) » pour trois villes philippines : Dagupan, General Santos et Santa Rosa. Par ailleurs en 2014 des projets de prêts et d'assistance

technique ont été mis en place dont un prêt de 150 millions de dollars auprès de l'Etat philippin pour soutenir la décentralisation financière et fiscale des collectivités locales.

Ces dernières années, le gouvernement français a par ailleurs financé des projets et études sur fonds FASEP (don) et RPE (prêt concessionnel) pour lesquels les Philippines sont éligibles.

COMMERCE EXTERIEUR

IMPORTATIONS EN 2014 : 80,7 Mds USD (+9,7%/an sur les 5 dernières années)

EXPORTATIONS EN 2014 : 80 Mds USD (+6,8%/an sur 5 dernières années)

POIDS DE LA FRANCE DANS LES IMPORTATIONS DES PHILIPPINES :

2,099 Mds USD (soit 1,4 % des importations et la 2^{ème} source d'importation en provenance d'UE derrière l'Allemagne qui représente 4,7% des échanges).

ETAT DES LIEUX DU COMMERCE EXTERIEUR

Les Philippines sont ouvertes au commerce international avec un **total des échanges représentant 44 % de leur PIB. Les termes de l'échange leur sont toutefois défavorables :**

- Les exportations sont essentiellement composées de produits à faible valeur ajoutée (57% des exportations). L'électronique (46,6 % du total des exportations philippines), consiste en une activité de sous-traitance et d'assemblage uniquement (fabrication de composants/semi-conducteurs) ; Plus de 10% des exportations sont le fait de matières premières, produits agricoles (bananes, noix de coco etc.), agroalimentaire peu transformé (jus de fruits).
- Les importations sont quant à elle composées de biens intermédiaires, intrants pour l'activité d'assemblage des composants électroniques (27,7% des importations), ainsi que de produits à forte valeur ajoutée : équipements de transport (aéronautique, automobile), de télécommunications et/ou de production d'énergie (3^{ème} poste 8,7%) ; sont également importés des hydrocarbures et produits dérivés (2^{ème} poste d'importation avec 13,8%), des biens de consommation (agroalimentaires notamment).

Le **déficit commercial** des Philippines s'est dégradé en 2015 pour atteindre 8 Mds USD après plusieurs années de baisse consécutives (3,3 Mds USD de déficit en 2014). La faiblesse de la base industrielle des Philippines et les restrictions à l'investissement étranger constituent un frein au développement des exportations à forte valeur ajoutée. Elles encouragent aussi l'importation de biens d'équipement et de consommation. Le gouvernement philippin s'est fixé comme objectif d'atteindre 120 Mds USD d'exportation en 2016 (contre 56,7 Mds USD en 2013) et a adopté en 2012 un plan pour les exportations où il a notamment déterminé des secteurs clés.

Les partenaires commerciaux des Philippines

| Pays | Pays clients | | Pays fournisseurs | |
|--------------------|--------------|---|-------------------|----------------------------|
| | Rang | Poids - % des exportations | Rang | Poids - % des importations |
| Japon | 1- | -- Mds USD soit 21,4% | 3- | -- Mds USD soit 8,4% |
| Etats-Unis | 2- | -- Mds USD soit 15,3% | 2- | -- Mds USD soit 10,8% |
| Chine (hors HK) | 3- | --- Mds USD soit 10,6% (avec Hong Kong -- Mds USD soit 11% des exportations totales) | 1- | -- Mds USD soit 15% |

En termes de clients, l'Asie de l'Est arrive en tête avec 51,14% des exportations philippines (+13,30% entre 2012 et 2013). L'ASEAN représente 19,3% des exportations (-9,78%). Viennent ensuite les Etats-Unis (14,7%, +12,56%) et l'Union Européenne (11,56%, +10,60%).

L'Asie de l'Est reste le premier client des Philippines avec 25 Mds USD d'exportations (40 % du total, en légère baisse), **suivi de l'ASEAN** avec 9,2 Mds USD (14,8%, en forte hausse depuis 2012, après une chute de -25% en 2011) **devant les USA** (13,8% des exportations philippines, stable). **L'Union Européenne reste le quatrième client** des Philippines (10,84%). Les exportations des Philippines vers l'UE se sont stabilisées à 6,7MdsUSD environ depuis la forte baisse de 2011, qui était principalement due à la chute de la demande de sous-traitance électronique.

A noter, les échanges globaux de **l'ASEAN** avec les Philippines sont en forte hausse mais retrouvent seulement leur niveau de 2010-2011; les ventes au sein de l'ASEAN représentent 14,8% du total des exportations et les importations croissent également après 4 années de baisse consécutives. **Les Philippines commencent donc à profiter des accords de libre-échange de cette zone d'appartenance** mais ne disposent pas toujours des productions permettant de performer. Les Philippines ont également pris du retard dans la négociation d'accords de libre-échange avec les autres grands partenaires économiques. Des négociations sont toujours en cours avec les Etats-Unis et s'inscrivent dans le cadre du partenariat Trans-Pacifique (Trans-Pacific Partnership) signé début 2016 par 12 pays, qui doit encore être ratifié après des négociations qui pourraient durer plusieurs années. Concernant l'Union Européenne, les Philippines bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2015 du statut SPG+ qui exempte la plupart des produits philippins de droits de douane à l'entrée dans l'UE ; en conséquence les exportations philippines vers la France ont augmentées de 28,4% en 2015.

COMMERCE FRANCO-PHILIPPIN

En 2015, la France continue d'afficher un solde excédentaire vis-à-vis des Philippines (de 237 M EUR en baisse de 85%), dû à une baisse de 55% des exportations françaises et une augmentation de 28% des importations. En 2014 le pays était le 9^{ème} excédent commercial français dans le monde et le 2^{ème} en ASEAN. Il est le 46^{ème} client et le 71^{ème} fournisseur de la France.

Evolution des échanges commerciaux entre la France et les Philippines

| En M EUR | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|------------|-----------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|
| Exportations françaises vers les Philippines | 728 | 472 | 683 | 687 | 984 | 1460 | 1890 | 800 |
| Importations françaises depuis les Philippines | 477 | 459 | 531 | 559 | 491 | 455 | 439 | 564 |
| Solde | 252 | 12 | 152 | 128 | 493 | 1004 | 1451 | 237 |

Source : Douanes françaises

- **Exportations vers les Philippines** : Les ventes françaises vers les Philippines ont chuté de 55% en 2015, la baisse de nos exportations est la conséquence de la fin des livraisons depuis

la France de gros avions à PAL et CEBU PACIFIC (contrats signés en 2012 et 2013). L'aéronautique demeure cependant toujours le premier poste d'exportation (304 millions d'euros) grâce aux contrats de petits avions et d'hélicoptères. Hors aéronautique, certains secteurs ont connu de fortes progressions, et notamment l'agriculture - agroalimentaire (96,1 millions d'euros, +23%), les composants électroniques (96 millions d'euros, +10%), et les produits pharmaceutiques (75 millions d'euros, +22%). Les ventes de véhicules automobiles exportés depuis la France ont progressé de 36% en 2015 pour atteindre près de 8 millions d'euros, malgré une taxation de 30% à l'entrée du pays. Cela confirme le fait que les Philippines font partie des pays qui offrent un potentiel significatif d'augmentation des débouchés pour les entreprises françaises (biens de consommation et biens d'équipement).

- **Importations vers la France :** À l'importation, grâce à l'octroi du statut « SPG+ » de l'Union Européenne, les ventes philippines en France sont en forte hausse (+28,4%), surtout dans les secteurs agricole (+45%) et agroalimentaire (+35%). Les ventes de composants électroniques transformés (importation et réexportation sous douane) sont en hausse (+31%), avec la reprise de la demande dans certains blocs économiques. De nouveaux contrats aéronautiques pourraient améliorer notre solde à l'avenir. Facteur encourageant, nos exportations « hors aéronautique » en 2015 étaient en hausse de 15% par rapport à 2014 (525M EUR contre 457M EUR).

Alors que les importations françaises en provenance des Philippines étaient en baisse régulière depuis trois ans (-3,6% en 2014 après -10,3% en 2013 et -17,7% en 2012), notamment du fait de la chute des ventes de composants électroniques assemblés aux Philippines, la situation s'est renversée en 2015 avec une hausse de 28,4% du total des exportations philippines vers la France (602 millions d'euros). La reprise des exportations de composants électroniques transformés (+31,2%) s'accompagne d'une hausse de presque tous les secteurs, en particulier des produits agricoles et agroalimentaires (+40%) et des autres produits industriels (+16%). Comme précédemment évoqué, les ventes philippines bénéficient depuis le 1er janvier 2015 de l'accord préférentiel SPG+ (exemption de droits de douanes sur la plupart des produits philippins à l'entrée dans l'Union Européenne). Les chiffres de l'UE sur les premiers six mois de 2015 indiquent que les ventes philippines sur le marché unique sont d'ailleurs en hausse de 27,7%.

LES SECTEURS PORTEURS ET LA PRESENCE FRANÇAISE

Les Philippines offrent de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises, l'approche de ce marché implique toutefois une connaissance du contexte local et un suivi régulier des clients et partenaires.

- **Un marché de consommation en croissance.** Si les inégalités de niveaux de vie sont très importantes aux Philippines, on estime qu'une classe moyenne existe et se développe avec la croissance économique du pays et le soutien des transferts financiers des travailleurs philippins de l'étranger.
- **Estimée à 10 M de personnes, la classe moyenne** se concentre essentiellement à Manille, et à Cebu, deuxième ville du pays. Elle affiche un mode de consommation à l'occidentale influencé par l'héritage culturel américain et l'importance des contacts avec les pays développés par le biais de la diaspora philippine.
- **Des besoins importants dans les infrastructures.** La croissance démographique et économique du pays, et le retard déjà pris par le pays, imposent un développement des

infrastructures à tous les niveaux (aéroports, routes, transports en commun, hôpitaux, production d'énergie, assainissement, etc.).

Etat des lieux par secteur :



Produits et équipements agricoles et agroalimentaires :

- **Agroalimentaire** : les besoins se concentrent sur la viande de coupe et les produits laitiers avec une production locale insuffisante pour couvrir la demande. Les produits transformés, et de manière générale les produits bon marché destinés à la grande distribution représentent des opportunités de développement. Les vins et spiritueux constituent un marché de niche en fort développement.
- **Agriculture** : les exploitations, élevages et cultures, sont très hétérogènes dans le pays. Ainsi les besoins sont différents, allant de l'équipement basique pour l'aide au développement des petites structures jusqu'aux équipements industriels pour une production/transformation de masse, avec un enjeu fort de développement de la productivité.



Art de Vivre et Santé :

- **Santé** : le secteur philippin est dual avec un secteur public peu performant, à moderniser, et un secteur privé de niveau international. C'est un secteur en pleine croissance tant en termes de consommation de produits pharmaceutiques que d'équipement médical (cabinets privés, hôpitaux). De nouveaux créneaux porteurs apparaissent dans des secteurs spécifiques comme la radiologie, la chirurgie esthétique et dentaire ou encore le traitement de déchets hospitaliers.
- **Autres secteurs porteurs** mais très concurrentiels : cosmétiques, mode et accessoires, avec un positionnement luxe ou distribution de masse (« mass market »).



Industrie & Cleantech:

- **Aéronautique et aéroportuaire** : le transport aérien a été dopé par la croissance du pays, l'arrivée ces dernières années de compagnies aériennes locales low-cost (Cebu Pacific, Zest) ainsi que la sortie de PAL (Philippines Airlines) et Cebu Pacific de la liste noire européenne des transporteurs. Plusieurs projets de modernisation/extension d'aéroports sont en cours.
- **Energie** : dans un contexte de niveau des tarifs très élevé (2^{ème} tarif de l'électricité le plus élevé d'Asie) avec une capacité de production insuffisante pour subvenir à une demande croissante, les Philippines devront faire appel à de nouvelles sources d'énergie telles que le gaz et l'exploitation des ressources déjà disponibles (charbon). La rénovation des installations géothermiques ainsi que la construction et la maintenance des installations hydroélectriques sont des secteurs à fort potentiel, de même que le segment de l'efficacité énergétique.
- **Industries minières, pétrolières et gazières** : les Philippines possèdent des réserves pétrolières et gazières et une partie des concessions d'exploitation qui avaient été attribuées dans le passé a été remise aux enchères en 2012. Les Philippines possèdent également le 4^{ème} potentiel minier mondial (or, cuivre, nickel, etc.), mal ou peu exploité.



Tech & Services :

- **Telecoms/Audiovisuel** : le marché philippin est un marché mature tourné vers les technologies récentes dont la 4G, WiMax, LTE, offrant ainsi de nouvelles opportunités en termes de contenus et d'équipements (« cloud computing », relais de transmissions, etc.).

- **Services** : les services externalisés de gestion (« Business Process Organisation » (BPO)) ont beaucoup évolué et les centres d'appels sont encore dominants, le secteur évolue toutefois vers des offres de solutions plus sophistiquées (« Knowledge Process Organisation », (KPO)) : développement de logiciels, services d'ingénierie, transcription médicale et juridique, back office, etc.
- **Tourisme** : les Philippines reçoivent aujourd'hui 4 millions de touristes étrangers par an, ce qui est peu au regard de la taille et du potentiel du pays. Leur objectif est d'arriver à 10 millions de visiteurs d'ici 2016. Une modernisation des infrastructures et du parc hôtelier sera nécessaire.

LES INVESTISSEMENTS

LES FLUX D'IDE

Les Philippines peinent à accueillir un volume satisfaisant d'Investissements Directs à l'Etranger (IDE) : les flux d'IDE restent historiquement faibles, équivalant en 2013 à **3,9 Md USD soit 1,6 % du PIB contre 2,1 à 5,2 % du PIB pour les autres grands pays de l'ASEAN-6 (hors Singapour 21,4%)**. Il s'agit pour l'essentiel de prises de participation dans le capital d'entreprises, et dans une moindre mesure d'investissements physiques.

Flux d'IDE reçus dans les principaux pays de l'ASEAN en 2015

| | | Indonésie | Malaisie | Philippine | Singapou | Thaïlande | Vietnam | TOTAL ASEAN-6 |
|----|-----|-----------|----------|------------|----------|-----------|---------|---------------|
| En | Mds | 15,6 | 10,9 | 5,7 | 65,2 | 8,0 | 11,8 | 117,2 |
| | USD | | | | | | | |

Source : Banque Mondiale

Le pays a pourtant bénéficié de **l'amélioration de son image** ces deux dernières années (gain de 6 places dans le classement sur la compétitivité du World Economic Forum de 2013, classé 47^{ème} en 2015, 1^{er} « **grade investissement** » obtenu par le pays en mars 2013 (agence Fitch Ratings) et obtention du BBB- en 2015). Il dispose également de **zones économiques spéciales** offrant un cadre incitatif, à l'image des zones « PEZA » à destination des entreprises réexportant à partir des Philippines et qui peuvent bénéficier d'exonérations fiscales, de procédures de gestion simplifiées, etc. Le gouvernement philippin a par ailleurs établi une liste de secteurs prioritaires pour lesquels les investissements sont encouragés et soutenus : agriculture/agroalimentaire, informatique (logiciels et services dont les BPO), construction navale, tourisme, etc. – cf. site web du Board of Investment <http://www.boi.gov.ph/>.

Mais au final, au manque d'infrastructures du pays, au coût de l'électricité et à l'opacité du cadre des affaires, vient surtout s'ajouter un **cadre constitutionnel philippin qui limite les IDE dans certains secteurs stratégiques** dans lesquels la participation des étrangers est interdite et/ou limitée (cf. « [Foreign Negative List](#) »). Ainsi une limite de 20 à 60 % du capital détenu par une entreprise étrangère est imposée dans des secteurs aussi divers que les media, le commerce de détail, l'agriculture et les ressources naturelles (mines, cultures), les services et les professions libérales, les réseaux de communication, etc. Des critiques s'élèvent contre l'existence de cette liste et certains (investisseurs, industriels, politiciens) souhaiteraient un changement de la Constitution (« Charter Change ») pour supprimer ces mesures et faciliter l'entrée de nouveaux IDE ; le sujet reste toutefois aujourd'hui au stade de la réflexion.

LA PRESENCE FRANÇAISE

Le développement de la présence française s'est effectué par vagues aux Philippines et a commencé par l'implantation de banques françaises off-shore puis s'est consolidée avec l'arrivée d'un petit groupe d'investisseurs français dans les années 80 qui ont su profiter des opportunités qu'offraient les Philippines. Des investissements plus importants ont été réalisés dans les années 90, période porteuse pour l'économie locale. En 2013, l'investissement français aux Philippines représentait un flux net de 1,12M USD ce qui reste faible en comparaison avec certains pays européens tels que l'Allemagne (21,51M USD) et les Pays-Bas (26,66M USD). Les principaux investisseurs français sont les grands groupes présents depuis plusieurs années aux Philippines : cimenteries Lafarge, réseau de stations-service Total, usines Essilor, Schneider, ST Microelectronics, etc.

Au final, on compte **environ 70 implantations françaises présentes aux Philippines sous forme de filiales, bureaux de représentation, ou encore agents/représentants**. Les secteurs d'activité sont diversifiés : infrastructures, (Systra, Egis, Alstom, Thales), énergie (Total, Schneider), industrie (Lafarge, Essilor, St Microelectronics, Oberthur, Air Liquide), cosmétiques et grandes marques de luxe (L'Oréal, Hermès, Lacoste, Louis Vuitton Moët Hennessy), pharmacie (Sanofi), agroalimentaire (Pernod Ricard), banques assurances (Axa, BNP), logistique (SDV, AGS), autres services (Bureau Veritas, société de centres d'appels Teleperformance qui emploie à elle seule 23 000 personnes), etc. Ces entreprises sont principalement tournées vers le marché local, avec les exceptions notables d'Essilor, ST Microelectronics ou encore Oberthur qui exportent dans l'ASEAN à partir des Philippines.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONSEILS PRATIQUES

LES USAGES DU PAYS

Dans la pratique des affaires, n'hésitez pas à vous entourer d'intermédiaires connaissant bien le tissu local. Ils vous seront d'une très grande aide dès la prise de vos premiers rendez-vous.

Ne prévoyez pas un programme trop chargé. Vous devez pouvoir consacrer le temps nécessaire à chacun de vos interlocuteurs. Il s'agit également de gérer les retards dus aux embouteillages, les glissements de planning, etc. Ne soyez pas surpris s'il vous est demandé d'adresser vos questions préalablement à l'entretien. C'est une coutume très développée aux Philippines. Les réponses de vos interlocuteurs n'en seront que plus précises.

Soyez à l'heure. Un battement de 15 minutes avant ou après l'heure fixée est tout à fait acceptable. En dehors de ces limites, téléphonez à votre contact pour signaler votre avance ou retard. N'oubliez pas de faire reconfirmer votre programme la veille. Les Philippines confirment assez tardivement leurs rendez-vous en général.

Si votre contact possède un titre (« Doctor », « Attorney »), adressez-vous à lui en ajoutant le titre devant son nom de famille (ex. : Doctor Dela Cruz, Attorney Santos).

Le rendez-vous commence très souvent par une poignée de main aussitôt suivie du traditionnel échange de cartes de visite. Les Philippines – surtout ceux d'origine chinoise – présentent leur carte de visite avec les deux mains, la tête légèrement baissée. Vous aborderez ensuite des sujets très divers avant de vous focaliser sur la négociation en cours. Il convient en premier lieu d'établir un climat de confiance. Ceci est fondamental pour le bon déroulement de votre rendez-vous. La langue des affaires est l'anglais. Ne mettez pas votre interlocuteur dans une position inconfortable, surtout s'il vous reçoit en présence de ses collègues. Ne lui faites pas perdre la

face. Vous réglerez vos éventuels différents lors d'un entretien séparé en gardant une attitude très courtoise. Trouvez des compromis et terminez toujours votre entretien sur une note positive ; même si vous n'êtes pas arrivé au but que vous vous étiez fixé. Le dialogue ne doit pas être interrompu : la fin d'un entretien doit ouvrir une porte sur l'entretien suivant.

N'hésitez pas à vous faire accompagner par votre avocat une fois arrivé au stade des négociations contractuelles.

Il convient de souligner l'importance des réseaux issus de l'appartenance à un club, à une école ou à une université. Les Philippins peuvent être très élitistes. Faites-vous des relations à un très haut niveau. Celles-ci peuvent parfois être d'un réel secours pour faire avancer des négociations dans une impasse. De plus en plus de Philippins poursuivent des études supérieures à l'étranger, surtout aux États-Unis. La majorité des présidents des sociétés philippines sont diplômés des grandes universités américaines ou européennes.

Établir des affaires aux Philippines peut prendre beaucoup de temps. N'hésitez pas à accepter des invitations (déjeuners/dîners, golf, etc.). Certains contrats se concrétisent lors de ces instants privilégiés. Le premier contact sur place n'est pas suffisant et il convient de rencontrer ses interlocuteurs à intervalles réguliers.

LES PRATIQUES COMMERCIALES DU PAYS

Thème central du programme du Président Aquino, la lutte contre la corruption a été engagée depuis son élection en mai 2010. Même si la situation évolue favorablement, la corruption reste de mise. La lutte contre la corruption se poursuit avec le gouvernement Duterte, qui se focalise cependant sur la sécurité.

- **Mode de règlement** : Il convient de rester prudent en particulier lors de la mise en place d'une nouvelle relation d'affaires. Le crédit documentaire reste le moyen de paiement présentant le meilleur rapport qualité/prix. La principale commission prélevée est généralement de 0,25 % du montant du crédit documentaire (pour un crédit à 60 jours), auquel il faut ajouter divers frais (visas, notaire, frais de transfert, etc.). Éviter les lettres de change, les billets à ordre et les contre-remboursements. Le chèque doit être réservé aux sociétés fiables. Il n'offre aucune sécurité.
- **Règlementations de base – ou référentiel à consulter** : Le système juridique philippin est fortement inspiré du système anglo-saxon et de la « Common Law » s'agissant du droit commercial.
- **Délais de paiement** : Généralement de 7 jours (lettre de crédit à vue), 30, 60 ou 90 jours (lettre de crédit). Ils varient aussi selon le type de marchandises de 30 à 60 jours en général mais 6 mois à 1 an pour les gros équipements.

Bonnes pratiques dans la prévention de la corruption

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que pratiquer la corruption peut être dangereux d'une part parce que certains pays la condamnent fortement au travers de mesures anti-corruption, d'autre part parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption. Les pots-de-vin ouvrent la voie à une performance de mauvaise qualité et à la perte de repères moraux parmi le personnel de l'entreprise. La corruption mène à la propagation de pratiques commerciales contraires à l'éthique.

C'est pourquoi l'OCDE a adopté une convention, en décembre 1997, sur la lutte contre la corruption qui établit des normes juridiquement contraignantes tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoit un certain nombre de mesures visant à mettre en œuvre efficacement cette infraction.

Notre Agence souscrit aux principes de cette convention et invite l'ensemble de ses clients à prendre connaissance du décret n° 2000-948 du 28 septembre 2000 portant publication de cette convention et à en mesurer les enjeux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

POUR ALLER PLUS LOIN



PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.

Guide des affaires **Philippines**

[Commandez-le...](#)

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LES PHILIPPINES :

<http://export.businessfrance.fr/Philippines/nos-actualites.html>

AUTRES SERVICES ET PRODUITS BUSINESS FRANCE

Business France vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- Gamme Conseil : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau Business France.
- Gamme Contacts : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- Gamme Communication : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- Volontariat International en Entreprise : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouvez le détail de nos produits sur : www.export.businessfrance.fr

© 2016 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

AUTEUR

BUSINESS FRANCE Philippines, bureau de Manille

Adresse :

34th Floor Rufino Pacific Tower
6784 Ayala Avenue – Makati City 1200 Philippines

Rédigée par : Baptiste GAUTIER

Revue par : Stéphane PERCHENET

Version originelle du 18/12/2012

Version mise à jour le 19/07/2016